

# Territoires de la chasse, de Saint Eustache à aujourd'hui, ou comment les battues bouleversent l'aménagement du territoire.

Architecte HMONP, Chercheuse au laboratoire CRH UMR LAVUE,  
Maîtresse de conférences, associée à l'ENSAPVS, Vice-Présidente de la Maison de l'architecture IDF

Cette recherche est extraite de la thèse «Émergence du récit écologiste dans le milieu de l'architecture. 1989-2015 : de la réglementation à la thèse de l'anthropocène» soutenu en 2018 et réalisée sous la direction de Jean-Louis Violeau, au laboratoire ACS UMR AUSser 3329, ENSA Paris-Malaquais, Université Paris-Est, ED VTT.

174 p.19

RECHERCHE

Mars 2020

La recherche menée dans le cadre de ma thèse (2012-2018) a porté sur les récits que mobilise l'écologie chez les architectes de 1989 à 2015. En novembre 1988, la création du GIEC médiatise, institutionnalise, légitimise, l'idée d'une crise environnementale et se propose d'en prendre la mesure. Les années 1990 et 2000 sont ponctuées d'événements politiques, souvent mondiaux, qui participent à une question sociétale centrale, que l'on appellera alors le développement durable. C'est dans ce contexte qu'émerge la thèse de l'anthropocène, qui fait vaciller la notion de «crise environnementale» et qui construit un «récit écologiste». L'amplitude, la temporalité, la dimension symbolique et esthétique de l'anthropocène, modifie notamment chez les architectes, la grille de lecture que nous avons jusqu'alors des changements climatiques.

En m'appuyant sur cette matière, je travaille actuellement au sein de mon atelier avec mon associé Henri Bony au commissariat d'une exposition qui se tiendra à l'automne 2020. Dans un premier temps, cet article reviendra sur la manière dont la recherche en architecture peut être abordée en fonction de différents critères: qu'elle soit dans un laboratoire ou dans une agence, qu'elle soit présentée dans une thèse ou dans une exposition, qu'elle soit réalisée par un chercheur ou par un groupe. Dans un deuxième temps, nous introduirons les ambitions de l'exposition, et dans un troisième temps nous présenterons une partie de la recherche menée.

Si nous pouvons dire que la thèse est une recherche universitaire, la recherche présentée ici pourrait être qualifiée de recherche dans le cadre de la diffusion de la culture architecturale. La finalité de la recherche que nous menons pour cette exposition est alors différente de celle vue précédemment avec la thèse. Il s'agit de réaliser une recherche qui repose sur une construction de connaissances solides mais qui ne répond pas nécessairement aux conventions académiques. Aussi, sa réception n'est pas soumise aux mêmes critères qu'une recherche universitaire: la soutenance de thèse ou de HDR comme le rapport de recherche répondent à des protocoles très stricts d'évaluation et de légitimation auxquels la recherche dans un cadre de diffusion de

la culture architecturale n'est pas contrainte. Quelles sont alors les instances de légitimation de la recherche liée à une médiatisation? On pourrait avancer que plusieurs registres sont mobilisés: le nombre de visiteurs et les articles dans des médias grand public permettront d'évaluer le caractère pédagogique de la recherche; l'amplitude d'un débat critique pourra quant à lui être mesuré au nombre de conférences dans les écoles d'architecture, à la densité des articles dans les revues de critique architecturale. Enfin, la légitimité scientifique pourra être évaluée au nombre de citations dans des revues de recherche, dans les mémoires, thèses et HDR. La recherche que nous menons pour l'exposition a pour ambition de contribuer à construire une histoire de l'architecture depuis l'animal. Comment l'animal a-t-il participé à dessiner l'architecture, la ville et les territoires? De l'animal que l'on domestique à celui que l'on craint, de l'animal que l'on contemple à celui que l'on évite, de l'animal que l'on fantasme à celui que l'on ignore, l'animal habite avec nous la ville comme le territoire. Il s'agit alors de comprendre les implications architecturales et urbaines de cet autre dans le territoire, en essayant d'y lire les grandes orientations politiques qui ont conduit à la présence ou à l'absence de certains animaux.

La recherche s'articule autour de plusieurs axes; nous proposons de revenir plus particulièrement ici sur l'un d'entre eux: celui consacré à la chasse. Dans l'ouvrage *La Légende dorée*, publié aux environs de 1261-1266, Jacques de Voragine participe à fixer la légende de Saint Eustache et influence la valorisation de la chasse au cerf. De la Rome antique au haut Moyen Âge, le cerf est un gibier méprisé au profit des ours, des lions et des sangliers. Néanmoins, l'animalité des affrontements entre l'homme et ces trois animaux redoutables, le corps à corps que supposent ces combats, et la violence des luttes, participent à la dépréciation de ce type de chasse. La chasse au cerf apparaît alors comme une alternative heureuse car elle engage une autre relation entre l'animal traqué et le chasseur qui reste alors digne et à distance<sup>(1)</sup>.

Les forêts domaniales sont alors aménagées pour la chasse à courre: elle sont composées d'allées qui se croisent

en étoile et qui dégagent de grandes perspectives sur le territoire. Aux croisements des allées, on peut trouver des tables en pierre utilisées pour la curée, des monuments ou des «Rendez-vous de la chasse» que l'on nommera aussi des «pavillons de chasse». À la Renaissance, alors que la chasse, et notamment la chasse au cerf, connaît, au sein de l'aristocratie, un enthousiasme croissant, la nécessité d'un relais entre le château et le territoire de la chasse participe au développement de la typologie du pavillon de chasse. Ce bâtiment est surélevé et situé dans l'axe du croisement; il offre une vue quasiment panoramique sur la forêt<sup>(2)</sup>. Par exemple, le salon à l'italienne du pavillon de chasse de la Muette<sup>(3)</sup> s'ouvrait sur les allées cavalières, ce qui permettait au roi Louis XV de suivre la chasse de l'intérieur. Le pavillon de chasse reçoit le chasseur et une partie de la compagnie de chasse; il se compose de locaux pour garder le gibier, valorise l'espace de la (ou des) cuisine(s) et réduit au minimum les chambres. À la Muette, on observe aussi un grand vestibule pour «débotter le roi». À noter que nos recherches dans les archives des Beaux-arts de Paris, nous ont permis de constater que cette typologie de bâtiment avait été donnée comme programme au concours d'émulation du département Architecture de l'école des Beaux-arts de Paris à dix reprises entre 1807 et 1911. Nous avons retrouvé les esquisses de ces architectes dont certains ont connu une certaine reconnaissance, comme Victor Baltard ou Albert François German Delaage. Ces premiers éléments de recherche, mis en perspective avec ceux que nous avons autour d'autres axes – sur l'abattoir, le cirque ou encore la mobilité équestre – nous renseignent sur ce qui se joue dans ce rapport à l'autre – incarné ici par l'animal – c'est-à-dire sur les mécanismes de contrôle et de domination, bien sûr, mais aussi sur les rapports coutumiers qui peuvent et pourraient se construire entre l'humain et l'animal, dans la ville et dans les territoires.●

(1) Voir à ce sujet le travail de Michel Pastoureau, *Les Animaux célèbres*, Arlea 2008. (2) Certains pavillons de chasse possèdent une toiture accessible. (3) Dessiné par Ange-Jacques Gabriel en 1775.